Assemblée générale du CEPRISCA

10 décembre 2021 – 14 h

Salle 313

**Procès-verbal**

**Membres excusés** : C. Husson, M. Daury, J. Flauss ; M. Hoyer.

**Membres présents** : R. Bigot ; M. Combot ; R. Faivre-Faucompré ; G. Fauré ; P. Giraud ; C. Glineur, I. Grebenyuk ; F. Hénot ; Valéria Iliéva ; F. Mailhé ; M. Parotin ; E. Petitprez ; S. Sédillot ; V. Varnerot ; S. Wdowiak.

1. Adoption du procès-verbal de l'AG du 24 juin 2021

Le procès-verbal est adopté.

2. Dispositif HAL

Louise DESSAIVRE, Responsable des services aux chercheurs de la Direction des bibliothèques de l'UPJV, présente minutieusement le dispositif HAL, ses fonctionnalités et fonctionnement, de la création du compte au dépôt des travaux. Elle répond aux diverses questions techniques des chercheurs.

3. Projets de l'axe « Entreprises et droit » par Valéria Iliéva

Dans le cadre d'une redynamisation de l'axe, sont envisagés les projets suivants :

- séminaires avec S. Vernac sur des sujets d'actualité, tels que liberté religieuse, de convictions, d'expression *versus* politique de neutralité dans l'entreprise ; droit au respect de la vie personnelle *versus* droit à la preuve de l'employeur ; télétravail (le respect de la vie personnelle du télétravailleur face au pouvoir de télésurveillance de l'employeur, essor des outils numériques de télésurveillance et leur encadrement *etc.*).
- proposition de fêter les dix ans du parcours Droit social par F. Hénot et P. Giraud avec une journée d'étude en droit social.
- projet de célébration de la création du Master Droit notarial avec une journée d'étude consacrée à la réforme de l'EIRL (avec la participation de la Chambre des notaires).
- un partenariat de recherche avec le laboratoire LEFMI, dans une optique interdisciplinaire.

Il est déjà prévu que V. Iliéva intervienne dans le cadre d'un séminaire du LEFMI pour présenter ses travaux de recherche et échanger avec les membres dudit laboratoire susceptibles de collaborer avec le CEPRISCA.
V. Iliéva insiste sur les besoins du LEFMI en droit du numérique, droit des contrats et droit des affaires. Elle incite les membres du CEPRISCA à participer à ces travaux interdisciplinaires.
A titre de ce partenariat un colloque pourrait être envisagé sur les thèmes communs aux deux laboratoires relevant du droit social et des normes de gestion, thèmes en cours d'identification.
Un colloque et une publication sont envisageables, grâce aux liens du LEFMI avec le *Journal of Law and Economics.*
R. Bigot souligne la possibilité de travailler avec le projet ANR *Compliance*.

4. Cycle de conférences de présentation des travaux

Il est souligné qu'il serait opportun de renouer avec la tradition du CEPRISCA de présentation de travaux de nouveaux membres du laboratoire ainsi que des « plus anciens nouveaux venus » qui n'ont pas pu présenter leurs travaux du fait de la crise sanitaire, à savoir M. Combot, S. Docq, F. Hartman et I. Grebenyuk.

La prochaine conférence « Le renouveau de la notion d'apports en droit des sociétés » sera assurée par S. Docq.

5. Projet de colloque sur Antoine Loisel

C. Glineur présente le projet de colloque sur A. Loisel, célèbre juriste picard. Il serait question de situer l'œuvre du jurisconsulte dans la pensée juridique de son temps, notamment de la comparer avec celle de son maître, Cujas, et, plus généralement, de la situer au sein de l'humanisme juridique de son temps. Il est également pertinent de s'intéresser à ses maximes et de montrer, le cas échéant, leur actualité. C. Glineur encourage les membres du laboratoire à participer. G. Fauré réitère son vif intérêt pour ce projet.

6. Élection de Mathilde Hoyer en qualité de membre associé du laboratoire.

Mathilde Hoyer est élue membre associé à l'unanimité.

7. Questions diverses

Mathilde Hoyer et Eugénie Petitprez proposent de lancer un cycle de journées d'étude sur la réforme du droit des sûretés, avec une première journée en 2022. Le directeur s'en réjouit et les assure du soutien financier et logistique du laboratoire.

La séance est levée à 17h00.